Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Changement de statut

Par didhac

Bonjour,
Ma consultation est la suivante:
J'ai signé, il y a deux ans un contrat en tant que "statut cadre dirigeant", et c 'est seulement très récemment que je me rend compte que sur ma fiche de paie, est indiqué statut cadre, coef 360, niveau C2
Je n'ai toujours pas de retour de mon dept RH
Est-ce une pratique courante et est-ce normal?
Merci d'avance
Cdlt